



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 4 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre avril à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : TS/MBM  
Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Présents : 20  
Pouvoir : 3  
Absents : 4  
Date de la convocation : 28/03/2019

**PRÉSENTS** : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BIANCO Lydie, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, JARASSIER Corinne, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, PHELIPPEAU Gilles, RENAUD Didier, ROYER Freddy.  
**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR** :  
BEUROIS Thierry représenté par JF FRAUDEAU  
INGRASSIA Christine représentée par D RENAUD  
SULLI Bruno représenté par C PIAULET  
**ABSENTS** : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, LEVRAULT Charly.  
**Secrétaire de séance** : Pascal BERGONNIER

### DELIBÉRATION N° 68

**RAPPORTEUR** : Bruno MASSONNEAU

### OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET 2019 DE LA COMMUNE

Il est rappelé aux membres du conseil municipal que le **résultat excédentaire de la section de fonctionnement** du budget de la commune présenté lors du compte administratif le 7 mars 2019 est de **+ 1 832 118,74 €**.

Le **résultat excédentaire de la section de fonctionnement** du budget Service des Eaux est de **+ 87 854,84 €**.

Le budget Service des Eaux ayant été transféré au syndicat Eaux de Vienne - Siveer au 1er janvier 2019, les résultats de clôture de ce budget annexe doivent être intégrés au budget principal de la commune. Ils seront reversés ultérieurement au syndicat.

La section d'investissement du budget commune pour 2018 se clôture en déficit à **- 138 232,60 €** conformément au compte administratif.

Le **résultat excédentaire de la section d'investissement** du budget Service des Eaux est de **+ 151 678,44 €**.

Le solde des restes à réaliser est de **- 232 010,33 €**.

L'affectation de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement soit 218 564,49 € (somme du solde de la section d'investissement et du solde des restes à réaliser).

Il est ainsi proposé l'affectation suivante des résultats 2018 sur 2019 :

- en fonctionnement (compte 002): + 1 701 409,09 €
- en investissement (compte 1068) : + 218 564,49 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- approuvent l'affectation des résultats 2018 au budget 2019 de la commune tel que présentée ci-dessus,
- chargent Mme la Maire des démarches nécessaires à cet effet.

**VOTE**

**UNANIMITÉ**

Publication en mairie le :  
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

